



Rapport final


PARTICIPEZ À L'AVENIR DE RACINE CONSULTATION CITOYENNE!

Recommandations pour le plan triennal de la municipalité de Racine

Préparé pour: **M. René Pelletier**, maire de Racine

Préparé par: Marie-josée Michaud, présidente fondatrice MJ Stratégies

25 octobre 2011

En liens avec la proposition no. :  201104-P001

Rappel de la démarche

Objectif

Le Maire de la ville de Racine et son équipe veulent s'assurer de bien saisir tous les besoins des différents groupes socio-économiques qui représentent les citoyens de leur ville. Ils sentent qu'il est nécessaire d'orienter et d'organiser une démarche permettant de faire ressortir le plein potentiel des ressources disponibles permettant ainsi d'optimiser la distribution et l'organisation de celles-ci.

But

Le but des services offerts par MJ Strategies est donc de guider le maire et son équipe dans une démarche stratégique visant à mobiliser les acteurs clés susceptibles d'aider à développer les ressources de la ville de Racine.

Solution

Le développement et la mise en place d'un plan stratégique sur 3 ans et ce, en étroite collaboration avec les différents leaders des groupes socio-économiques représentant les citoyens de la Ville de Racine.

Le plan stratégique sera dessiné et déterminé lors de séances de travail regroupant le maire, son équipe ainsi que les leaders desdits groupes socio-économiques. Le tout prendra forme grâce à une démarche bien encadrée qui permettra de faire ressortir les priorités de chacun de ces groupes. Suite à cette démarche, le groupe de travail pourra cibler stratégiquement et ce, à l'aide de critères précis, les projets à mettre en oeuvre prioritairement dans le but d'assurer la continuité d'un développement efficace de la communauté. Un échéancier sera établi et validé permettant le suivi du bon déroulement et la mise en oeuvre dudit plan.

MJ Strategies fournira donc les outils, l'encadrement et l'accompagnement nécessaires pour mettre en place cette solution.

Étapes de la démarche menant à la priorisation des projets :

Date	Activités	Endroit
8 septembre 2011	rencontre d'information pour les leaders	Centre communautaire de Racine
21 septembre 2011	date limite pour le dépôt des fiches de projet	Hôtel de ville de Racine
24 septembre 2011	Journée de consultation	Centre communautaire de Racine

Outil développé et utilisé permettant la priorisation des projets présentés :

Un tableau Excel détaillant toutes les fiches de projets déposées et présentées a été utilisé pour la priorisation et les leaders présents ont répondu pour les **27 projets** aux critères suivants :

- ✓ Mise en œuvre à l'intérieur du plan triennal (dans le temps),
- ✓ Identifier si d'autres projets sont un prérequis,
- ✓ Identifier les projets en corrélation,
- ✓ Nombre de projets en corrélation,
- ✓ Budget alloué (oui ou non),
- ✓ Ressources disponibles (oui ou non),
- ✓ Menaces et faiblesses bien identifiées,
- ✓ Est-ce que ça crée un autre problème (lequel)?
- ✓ Est-ce que ça répond à un réel besoin de la Municipalité et des citoyens ?

Toutes les réponses fournies ont été faites à l'aide d'une démarche de consensus.

Recommandations quant à la priorisation suite à l'analyse du tableau :

Une analyse du tableau a été faite en apposant des filtres aux critères suivants :

- ✓ Mise en œuvre à l'intérieur du plan triennal (dans le temps),
- ✓ Identifier si d'autres projets sont un prérequis,
- ✓ Identifier les projets en corrélation,
- ✓ Nombre de projets en corrélation,

Les résultats obtenus mettent en évidence la priorisation des projets suivants :

Mise en oeuvre	No. Projet	Promoteur	Titre	Nombre de corrélation en prérequis
An 1	25	COOP de développement de Racine - LOISIRS	Grandes superficies à vocation sportive et communautaire. (Plan d'aménagement global)	9
An 1	11	COOP de développement de Racine	Améliorations des relations avec les résidents du Lac Brompton	6
An 1	4	COOP de développement de Racine et Association pour la Protection du Lac Brompton	Plan de développement durable du Lac Brompton	6
An 1	3 (à fusionner avec #16)	COOP de développement de Racine et Association pour la Protection du Lac Brompton	Profiter de l'arrivée du Parc du Mont Orford.	4

Mise en oeuvre	No. Projet	Promoteur	Titre	Nombre de corrélation en prérequis
An 1	16 (à fusionner avec #3)	M. Jean-Claude Thibault	Création d'un partenariat récréo-touristique avec le Parc Orford.	4
An 1	17 (Santé & Sécurité)	M. Jean Claude Thibault	Sécurité routière, route 222 et allées piétonnières.	3
An 1	12	Suivi du projet de priorisation.	S'assurer de bien suivre la priorisation des projets qui auront été discutés et présentés lors de la consultation citoyenne.	Tous

En débutant les démarches permettant le développement de ces projets, plusieurs autres seront automatiquement alimentés ou développés. Pour bien connaître ces démarches (ou actions) et de quelle façon elles peuvent être optimisées, voir dans le fichier excel '[Priorisation projets Racines - Analyses filtres oct. 2011](#)', onglet '[Prérequis et Études Priorisation](#)'. (Annexe 7)

On y retrouve une liste des projets nécessitant des actions 'Prérequis' et/ou qui sont en soi des projets d'études. Une liste d'actions est proposée et on constatera par exemple que l'action '**Inventaire & localisation**' touche **12 projets**.

Nous recommandons de regarder de près les projets nos. 23 et 27 car ils touchent plusieurs autres projets également (voir [onglet 'Corrélation par projet'](#).) (Annexe 8)

Logique derrière la priorisation :

L'explication logique qui nous a permis d'être en mesure de faire ressortir les projets ci-haut mentionnés est la suivante : nous avons tout d'abord incorporé des filtres au tableau de départ [Priorisation projets](#), 'voir dans le fichier Excel '[Priorisation projets Racines - Analyses filtres oct. 2011](#)'. Vous y trouvez donc les [onglets](#) suivants avec une explication de l'objectif du filtre appliqué au tableau de départ :

1. [Priorisation projets](#) = liste complète des projets avec réponses pour les critères,

2. *An 1 prérequis (OUI)* (Annexe 1) = projets à faire An 1, nécessitant des actions en prérequis,
3. *An 1 prérequis (NON)* (Annexe 2) = projets à faire An 1, ne nécessitant pas d'actions en prérequis,
4. *An 1-2 (COMPLET)* (Annexe 3) = projets An 1-2, *sont en soi des projets d'évaluation*,
5. *An 1-2-3 prérequis (OUI)* (Annexe 4) = projets à faire An 1-2-3, nécessitant des actions en prérequis,
6. *An 1-2-3 prérequis (NON)* (Annexe 5) = projets à faire An 1-2-3, ne nécessitant pas d'actions en pré-requis,
7. *Prérequis & Études priorisation* (Annexe 6) = actions prérequisées & projets qui sont en soi une étude à faire; objectif étant de maximiser les opportunités en jumelant les actions. On y retrouve également les projets à débiter en priorité par rapport au nombre élevé de corrélations : le fait de les débiter touchera plusieurs autres projets.
8. *Corrélation par projet* (Annexe 8) tableau qui permet de bien voir les corrélations entre les différents projets, autrement dit, en travaillant sur un projet, on risque de toucher ou répondre à des questions pour un autre.
9. *Évaluation activité* (Annexe 9) = tableau résumant les réponses des leaders quant à leur évaluation de la démarche.

Rencontre d'information pour les leaders :

Les questions & réponses qui ont été discutées lors de la rencontre d'information pour les leaders du 8 septembre 2011 sont :

1. Pouvez-vous nous expliquer l'objectif et la démarche de la 'Consultation citoyenne' ?

R1 : Cette consultation permettra aux citoyens d'apporter leurs expériences et leur intelligence à la vie de Racine. Donc, une rencontre ayant pour objectif de faire ressortir les priorités de chacun des groupes socio-économiques. Durant et suite à cette journée de consultation, des projets seront ciblés, priorisés et un échéancier triennal de mise en oeuvre sera établi afin d'assurer la continuité d'un développement efficace de la communauté.

2. À quoi va servir exactement la fiche de 'Mise en valeur des propositions' ?

R2 : La fiche de 'Mise en valeur des propositions' sert à rassembler les données et informations pertinentes des différents projets et à faciliter leur priorisation grâce à l'obtention de données comparables et surtout, présentées sous un même format.

3. Qui doit remplir cette fiche ?

R3 : Toute personne ayant le pouvoir de représenter le groupe qui sera responsable de la mise en œuvre du projet présenté et/ou qui maîtrise bien l'objectif et les retombés découlant dudit projet.

4. Pourquoi est-il nécessaire d'aller dans le détail des ressources disponibles (matériels et main-d'œuvre) ?

R4 : La pertinence de ces données repose sur le besoin d'avoir des critères de 'faisabilité' qui sont réalistes. Nous parlons ici d'un plan triennal et de budgets à respecter dans le temps. Nous devons donc nous assurer et ce, en amont, de prévoir le plus possible les chances de succès dudit projet.

5. La mesure du temps estimé, est-ce en heure ou une période ?

R5 : La mesure du temps estimé de la mise en œuvre peut-être évaluée, dépendamment de l'envergure du projet, en heures, en semaines ou en mois.

6. Comment dois-je faire un estimé de coût si je ne connais pas précisément ce que ça prendra comme ressource et temps ?

R6 : Il est certains que l'estimé de coût doit-être fait au meilleur de sa connaissance. C'est pourquoi il devient pertinent, dans un premier temps, de bien remplir la partie des ressources matérielles et main-d'œuvre car ces données serviront de base pour le calcul approximatif des coûts. Le fait de tenir compte de toutes les étapes requises par la fiche, telles que de penser au 'temps requis pour sa mise en œuvre' et 'la durée dans le temps du projet' seront également des données pertinentes au calcul du coût.

7. Est-ce que vous pourriez nous donner un exemple de que ce sont les FFOM (Forces, faiblesses, opportunités, menaces) ?

Forces : Quelles sont les forces dont notre groupe dispose que ce soit en ressources matérielles, humaines, expertises etc. qui permettra la réussite dudit projet ?

Faiblesses : Quelles sont les faiblesses de notre groupe qui sont à surveiller (ressources, expertise etc.) ?

Opportunités : Quelles sont les opportunités qui pourront nous aider à mettre en œuvre ce projet et à le maintenir (un crédit d'impôt qui s'en vient, la possibilité d'utiliser les services d'un expert, la disponibilité d'un nouveau local, etc.) ?

Menaces : Quelles sont les menaces dont on doit tenir compte (fermeture d'un local, départ d'un membre éminent du groupe, problème financier, etc.) ?

8. Comment allez vous classer les fiches (celles que vous allez considérer ou non) ?

R8 : Elles seront classées selon l'ordre défini par le maire et son équipe, le conseil municipal.

9. Comment allez-vous prioriser les projets lors de la journée de consultation?

R9 : Ce sera à discuter avec le maire et son équipe, l'Agenda de la journée vous sera présenté au tout début de la rencontre de consultation du 24 septembre 2011.

10. Pourriez-vous nous donner un aperçu de cette journée (contenu et durée) ?

R10 : Voir Agenda à la fin du document contenant les Questions & Réponses.

11. Si je ne peux être présent à la journée de consultation est-ce que je peux me faire représenter par quelqu'un d'autre ?

R11 : Oui, vous pouvez vous faire représenter mais vous devez vous assurer que la personne aura en main toutes les documentations ou les questions pertinentes pour que l'agenda de la journée ne soit pas perturbé.

12. Qui seront les décideurs quant à l'acceptation d'un projet et sa priorisation dans le plan triennal ?

R12 : Le conseil municipal, suite à la rencontre de consultation, fera la priorisation et participera à la conception du plan triennal.

13. Et si je ne suis pas d'accord avec la priorisation, quel sera notre recours ?

R13 : À décider avec le conseil.

14. Si je n'ai pas eu un délai assez long pour remplir la fiche, que va-t-il se passer avec le projet ?

R14 : Il y a une date limite à respecter (tel que mentionné à plusieurs reprises dans le Racinoscope) car nous voulons que tous les différents leaders aient eu la chance de prendre connaissance des projets qui seront discutés lors de la journée de consultation et d'être ainsi en mesure de voir les liens et la pertinence des projets présentés et éventuellement priorisés.

15. Est-ce nécessaire d'être présent à toute la journée de consultation ou est-ce que je peux juste venir à 'mon tour' ?

R15 : Oui, pour la même raison que la réponse à la question no.14.

Il y a une date limite à respecter (tel que mentionné à plusieurs reprises dans le Racinoscope) car nous voulons que tous les différents Leaders aient eu la chance de prendre connaissance des projets qui seront discutés lors de la journée de consultation et d'être ainsi en mesure de voir les liens et la pertinence des projets présentés et éventuellement priorisés.

16. Est-ce que je peux apporter une nouvelle fiche lors de la journée de consultation si jamais une autre idée pertinente de projet est trouvée ?

R16 : Elles pourront-être déposées mais ne seront pas discutées lors de la rencontre de consultation et pourront-être revisitées ultérieurement avec l'équipe Municipale.

17. Est-ce que je peux changer le projet présenté pour un autre lors de cette journée de consultation ?

R17 : Même réponse qu'à la question 16.

Elles pourront-être déposées mais ne seront pas discutées lors de la rencontre de consultation et pourront-être revisitées ultérieurement avec l'équipe Municipale.

18. Est-ce que les autres groupes auront le droit de dire qu'ils ne sont pas d'accord avec notre projet ?

R18 : Bien sûr, le tout pourra-t-être fait avec respect et les points pertinents seront soulignés et pris en compte par tous.

19. Est-ce que nous allons regarder si certains projets peuvent avoir une influence sur la faisabilité du projet d'un autre groupe (corrélation entre les divers projets) ?

R19 : Oui, il est très important de valider si certains projets sont ou ont des prérequis ou duplicata par rapport à d'autres groupes, peut-être également verrons nous la pertinence de 'regrouper' des projets ensemble.

20. Est-ce que les projets présentés par les groupes ci directement à Racine seront avantagés par rapport à ceux présentés par des groupes moins 'proches' ?

R20 : Il faudra tenir compte des besoins de la communauté de Racine ainsi que de la faisabilité desdits projets, ce n'est donc pas la distance qui sera un critère de sélection.

Dépôt des fiches 'Mise en valeur des propositions' et cahier :

Suite au dépôt des fiches de 'Mise en valeur des propositions' le 21 septembre 2011, un cahier contenant **27 fiches** a été assemblé par MJ Stratégies. Des copies ont été remises ou distribuées aux différents leaders des groupes socio-économiques ainsi qu'au maire et le directeur général de Racine lors de la journée de consultation du 24 septembre dernier.

Nous voudrions ici rappeler que l'objectif de ce cahier de fiches de 'Mise en valeur des propositions' est de rassembler les données et informations pertinentes des différents projets et à faciliter leur priorisation grâce à l'obtention de données comparables et surtout, présentées sous un même format.

***Nous recommandons d'ailleurs fortement que ce cahier devienne un outil de suivi et de compilation de tout autre projet pouvant être déposé et présenté ultérieurement.*

La journée de consultation :

Durant cette journée, tous les leaders des différents groupes socio-économiques ont pu présenter et expliquer leur propre projet et ont ensuite pu aider à la priorisation de ces derniers lors d'une démarche guidée par MJ Stratégies.

Il y a eu la participation de **16 personnes** qui ont représenté les groupes socio-économiques suivants :

1. FADOQ

2. AFEAS
3. Société patrimoine et culture de Racine
4. COOP de développement de Racine
5. COOP de développement de Racine et association pour la Protection du Lac Brompton
6. COOP de développement de Racine - Loisirs
7. Les Racinelles
8. Marché Locavore
9. Citoyen (M. Jean-Claude Thibault)

Étaient également présents le maire de Racine, M. René Pelletier, son directeur général ainsi qu'un membre de son conseil.

Évaluation de la démarche :

Suite à une compilation de 13 fiches d'évaluation de l'activité remises, il s'est avéré que la majorité des gens présents se sont déclarés **SATISFAITS** de la démarche et de son déroulement. Voici ce qu'ils ont répondu aux questions suivantes :

1. Comment qualifiez-vous votre taux de satisfaction de la démarche proposée pour la consultation citoyenne? **Très satisfait (2), Satisfait (11), (Moyennement (0), Insatisfait (0))**
2. Comment qualifiez-vous votre taux de satisfaction du déroulement de la journée de consultation? **Très satisfait (1), Satisfait (12), (Moyennement (0), Insatisfait (0))**
3. Comment qualifiez-vous l'animation de la journée de la consultation par MJ Stratégies ? **Très satisfait (5), Satisfait (7), (Moyennement (0), Insatisfait (0))**

Donc, il y a 3 participants qui n'ont pas remis de fiche d'évaluation.

Conclusion :

Nous sommes confiants que le maire de la municipalité de Racine et son équipe se sont assuré, à l'aide de cette démarche, de bien saisir tous les besoins des différents groupes socio-économiques qui représentent les citoyens de leur ville. Ils ont en main un cahier contenant tous les projets souhaités et regroupés dans un même format permettant de facilement évaluer ou débiter l'évaluation de ce que chaque projet nécessite comme implication ressources ou autres. Des outils sont disponibles pour prioriser ceux-ci en tenant compte des prérequis ou corrélations entre les différents projets et ce, dans le but d'optimiser les actions de mise en oeuvre dans le plan triennal de la municipalité.

Merci d'avoir fait confiance à MJ Stratégies et soyez assurés que nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions et pour toutes autres actions qui sont dans le cadre de notre expertise.

Marie-Josée Michaud, Présidente et fondatrice de
MJ Stratégies.